AVIS DE CONVOCATION

DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 29 AVRIL 2025

==========

Les Actionnaires de **Coris Bank International (CBI SA),** Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de trente-deux milliards (32 000 000 000) F CFA dont le siège social est à Ouagadougou, 1242 Avenue Docteur KWAME N'Krumah, 01 BP 6585, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2000 B 932, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le mardi 29 avril 2025 à partir de 09 heures 00 minute** à **Sopatel Hôtel Silmandé SA**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point I : Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des Conventions règlementées :

1- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;

2- Lecture du Rapport du Conseil de Conformité Interne de la Branche de Finance Islamique à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice financier 2024 ;

3- Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur les Conventions réglementées et sur les rémunérations exceptionnelles.

Point II : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;

Point III : Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

Point IV : Examen et approbation du Rapport de l'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés, du Conseil de Conformité Interne et de leurs membres au titre de l'exercice 2024 ;

Point V : Nomination d'Administrateurs indépendants ;

Point VI : Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes Titulaires et Suppléants ;

Point VII : Fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes ;
Point VIII : Révision des indemnités de fonction des Administrateurs ;

Point IX : Ratification de la décision du Conseil d'Administration relative au transfert du siège social de Coris Bank International SA **;**

Point X : Vote des résolutions.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix muni d'une procuration, dûment signée.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles pour consultation au siège social de Coris Bank International à Ouagadougou, 1242, Avenue Docteur KWAME N'Krumah, 01 BP 6585 Ouagadougou 01.

Le Président du Conseil d'Administration

Emmanuel SAWADOGO